

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-2/08

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : BENARD Michel

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Cession d'un ensemble immobilier à la Commune d'Esbly.

Il est proposé de céder à la Commune d'Esbly, une parcelle bâtie de 4872 m², correspondant à l'ancienne subdivision de la Direction Départementale de l'Équipement, située 15 rue Jean Lebeau à Esbly pour le prix de 480 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération de la Commission permanente n° 2/07 en date du 2 octobre 2006, relative à la mise à disposition de la Commune d'Esbly d'une partie des locaux de la subdivision de l'Équipement,

VU l'estimation de France domaine n° 2010-171V1613, du 20 septembre 2010,

VU la délibération de la Commune d'Esbly, en date du 31 mars 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

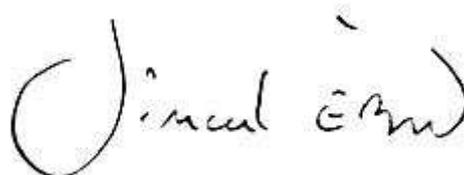
Article 1 : d'approuver la cession de la parcelle bâtie cadastrée à Esbly section H n° 16, d'une superficie de 4872 m², à la Commune d'Esbly pour le prix de 480 000 €.

Article 2 : d'autoriser le Vice-président du Conseil général désigné à cet effet, à signer, au nom et pour le compte du Département, l'acte de vente correspondant, authentifié par le Président du Conseil général, destiné à concrétiser cette cession.

Article 3 : d'imputer la recette correspondante sur l'opération « cession » créée en 2011 sur l'action « voirie-acquisitions et cessions».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ